

PROJET DE TERRITOIRE METHODOLOGIE

Préambule

Depuis sa création en 2016, Ombrée d'Anjou a mené de front une restructuration de ses services et la conduite de nombreux projets. L'engagement de la nouvelle équipe municipale dans une démarche, en interne, de projet de territoire marque une volonté des élus de structurer leurs ambitions dans un document partagé. La présente note rappellera brièvement ce qu'est un projet de territoire mais surtout la démarche choisie par la commune.

I. Un projet de territoire

La transition du projet politique vers un projet de territoire passe par plusieurs étapes co-construites. A quoi ressemblera le territoire ? Comment la population va-t-elle évoluer ? Quelles infrastructures, quels services, quels emplois pour demain ? C'est à toutes ces questions, et bien d'autres encore, que le projet de territoire tente de répondre.

Le premier élément constitutif d'un projet de territoire est un diagnostic solide et transversal. S'il n'y a pas de règles précises sur les thématiques abordées ou sur sa construction, il se doit d'être actualisé, documenté et partagé. Plus qu'un travail d'inventaire, c'est un travail de synthèse collective.

Dans un second temps, une vision commune et des ambitions doivent être discutés afin de bâtir une stratégie de développement déclinée selon plusieurs axes. Cette étape est indispensable à l'expression d'un projet d'avenir commun.

Enfin, et de manière plus concrète, le projet est décliné selon un plan d'actions détaillé pour mettre les moyens en face des objectifs préalablement définis. Il s'agit donc de produire un document synthétique sur lequel peuvent s'appuyer les projets émergents du territoire mais aussi les collectivités dans des logiques extraterritoriales pour imaginer le territoire de demain.

II. La démarche

Au-delà d'un document final présentant le projet de territoire d'Ombrée d'Anjou pour 2020-2026, les élus s'engagent dans un espace de discussions et d'échanges avec les habitants et plus largement les acteurs du territoire. C'est plus de **six mois** de travail et de concertation, **de septembre 2020 à février 2021**, qui sont programmés.

Il est important de noter que la démarche ne s'engage pas sur un territoire vierge. Les élus, tiennent à souligner que de nombreux projets sont engagés et ont été réalisés. Il s'agit donc d'adopter un programme d'actions en prenant en compte les réalités financières et techniques du territoire.

La méthodologie intègre la démarche de la Convention Territoriale Globale (CTG) réalisée avec Caisse des Allocations Familiales qui correspondra au volet social. À noter que les deux démarches se font sur des pas de temps et des périmètres légèrement différents. En effet, la CTG se poursuivra au cours de l'année 2021 avec des ateliers ouverts au public et concernera également les communes de Carbay et d'Armaillé alors que seule Ombrée d'Anjou est concernée par le projet de territoire qui s'achèvera en février.

a. Pilotage

La démarche de projet est pilotée par un **groupe de travail** composé de la *Commission Aménagement et Promotion du territoire* et d'un petit groupe technique rassemblant la direction et le service aménagement et développement du territoire pour la phase de rédaction, la construction et l'animation de la plateforme numérique. Le service communication viendra notamment en appui technique sur la partie plateforme numérique.

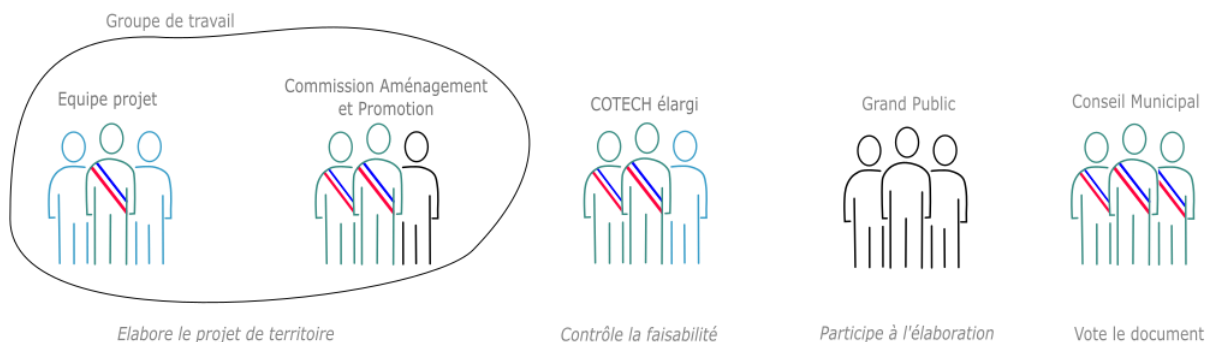
De nombreux aller-retours avec les différentes commissions thématiques et les services de la commune sont prévus afin de construire avec eux l'ensemble de la démarche. Ces échanges auront lieu dans le cadre d'un **comité technique élargi** (le COTECH est dit élargi car il rassemble selon les besoins des services différents).

Un **second comité technique CTG** sera formé. Il réunira des élus d'Ombrée d'Anjou, des élus de Carbay et d'Armaillé et un agent de la CAF. Concentré sur la démarche CAF, ce groupe de travail aura un échéancier légèrement différent. En effet, les grandes orientations seront données dans le cadre du projet de territoire et des ateliers prolongeront la réflexion afin de construire plus précisément un volet social.

Le projet sera soumis à l'approbation du conseil municipal à deux reprises (à mi-parcours et pour le document final).

Le schéma ci-dessous identifie les groupes cités.

Les acteurs impliqués dans le Projet de territoire d'Ombrée d'Anjou et leurs rôles



b. Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel permet de mettre en avant l'enchaînement logique des différentes étapes qui doivent aboutir à l'adoption et à la mise en œuvre du plan d'actions

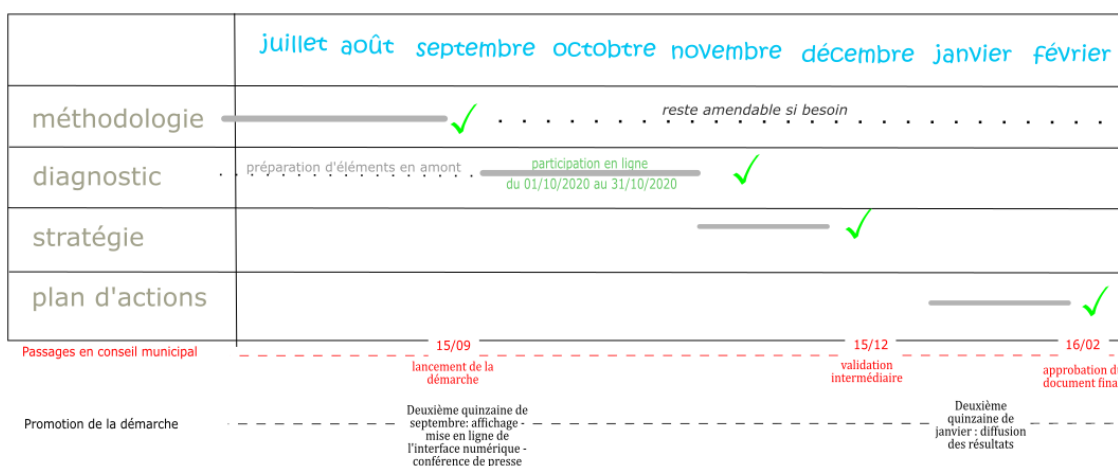
CALENDRIER				
Phase	Ateliers	Commission Promotion et Aménagement	COTECH élargi (présidents de commissions ; responsables de services)	COTECH CTG (élus d'Ombrée d'Anjou, Armaillé et Carbay + technicien CAF)
Méthodologie		Semaine 38 Mardi 15/09/2020 à 18h		Semaine 41 Mercredi 07/10/2020 à 17h00
Diagnostic	Semaine 43 Mardi 20/10/2020 à 18h			
Stratégie	Semaine 46 Lundi 09/11/2020 à 18h	Semaine 49 Mardi 01/12/2020 à 18h	Semaine 48 Mardi 24/11/2020 à 9h	Semaine 48 Mercredi 25/11/2020 à 17h00
Plan d'actions	Semaine 51 Mardi 15/12/2020 à 18h	Semaine 04 Mardi 26/01/2020 à 18h	Semaine 02 Mardi 12/01/2020 à 9h	

La conférence de presse aurait lieu le 22 septembre à 14h30.

Sur la démarche, il faut prévoir environ :

- 3 Ateliers ;
- 3 Passage en commission Aménagement et Promotion ;
- 2 COTECH élargi ;
- 2 passages en conseil municipal
- 1 mois de consultation

Ombrée d'Anjou : Projet de territoire le calendrier



✓ validation par la commission Aménagement et Promotion

c. Description des étapes

La méthodologie		Juillet – septembre
Principes généraux	<p>La méthodologie constitue la feuille de route de la démarche. Bâtie par l'équipe technique, sur la base d'expériences similaires et des documents existants, elle est présentée en Commission Aménagement et promotion afin d'être discutée, amendée et adoptée.</p> <p>Une fois validée, le cadre de mise en œuvre de la démarche n'est pas pour autant un document figé dans le temps. En effet, il est indispensable de conserver des possibilités d'évolution et d'adaptation de la feuille de route initiale. Chaque évolution importante de son contenu sera mise en discussion préalablement au sein de la commission.</p>	
Outils mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'agenda 21 adopté sur 2015-2020 ○ Compte rendu d'atelier mené en 2018 ○ Expériences issues d'autres collectivités 	
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un document feuille de route reprenant l'ensemble de la démarche ; ➤ Fiches plus précises : questionnaire ; ateliers ; calendrier 	

Le diagnostic		Octobre - Novembre
Principes généraux	<p>La construction du diagnostic devra se baser sur les documents existants tout en actualisant les données socioéconomiques et environnementales. L'objectif est de mettre en évidence et de croiser les visions politiques, techniques et grand public. La vision politique sera intégrée et travailler en atelier au sein de la commission aménagement et promotion. La vision des habitants sera sondée à partir d'un questionnaire accessible en ligne.</p> <p>Le mois d'octobre est un mois particulièrement important dans la réussite du projet de territoire puisque c'est le mois de la concertation. Les élus tiendront des permanences pour échanger avec les habitants et les aider à répondre au questionnaire.</p> <p>L'appui des documents stratégiques d'échelon complémentaires sera nécessaire pour veiller à la bonne intégration du projet dans les dynamiques locales.</p>	
Outils mobilisés pour l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'agenda 21 : 2015-2020 ○ PLUi ○ PCAET /SCOT ○ Données : INSEE / IGN / Internes aux services 	
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte rendu d'Atelier ; ➤ Analyse détaillée de la consultation ; ➤ Diagnostic technique & thématique. 	

La stratégie		Novembre - Décembre
Principes généraux	<p>La construction de la stratégie constitue une phase plus complexe car elle nécessite de s'accorder sur une vision commune des enjeux et une priorisation des actions. En se basant sur les livrables de la phase une le groupe de travail devra proposer au comité technique une stratégie qui se décomposera en objectifs opérationnels et spécifiques. Ce document retravaillé par le comité technique reviendra à la commission promotion aménagement pour son élaboration finale.</p>	
Outils mobilisés pour l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diagnostic et comptes rendus de la phase précédente ; ○ Grille de lecture AFOM et mindmapping. 	
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse SWOT ; ➤ Compte rendu d'Atelier ; ➤ Stratégie déclinée en axes et objectifs ; 	

Le plan d'action	Décembre - Janvier
Principes généraux	C'est la phase concrète et technique sur lequel un réel enjeu a été identifié par les élus en amont de la démarche. Il s'agit de donner les moyens au projet de territoire de se concrétiser en restant réalistes. Le plan d'action se doit d'être clair et réellement priorisé mais aussi faisable financièrement, techniquement et réglementairement. Cette étape demandera à minima un aller-retour avec le COTECH élargi mais également des séances de travail plus rapprochées avec le service finance.
Outils mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> ○ La stratégie réalisée dans la phase précédente ; ○ Les projections budgétaires.
Production finale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un programme d'actions décliné en fiches-actions (échancier, budget prévisionnel, indicateurs d'évaluation, partenaires techniques et financiers...) ➤ Calendrier général

III. La démarche participative

L'ensemble de la démarche est assez limité dans le temps. C'est un choix stratégique et politique pour pouvoir mettre en œuvre le plus rapidement possible le document. La participation du « grand public » est donc contrainte mais elle n'est pas absente.

a. La commission Aménagement et Promotion du territoire

La commission Aménagement et Promotion du territoire est en charge de la démarche. Cette commission, comme d'autres commissions communales, est ouverte au public¹. Un suivi technique sera assuré par un comité technique élargi composé des présidents des autres commissions et des responsables de services.

Par ailleurs, le projet sera présenté au conseil municipal qui est appelé à se prononcer. Deux passages sont prévus : un à mi-parcours (diagnostic + stratégie) et un autre à la fin (plan d'actions).

Ce système d'allers-retours en interne devrait permettre à l'ensemble des services et des élus d'être impliqué dans la démarche de projet de territoire.

b. L'interface numérique

Le site internet d'Ombree d'Anjou sera aménagé pour offrir une interface numérique au projet afin de recueillir des données mais aussi de présenter au fur et à mesure l'avancée des travaux.

Au cours du mois d'octobre un questionnaire sera proposé à la population. Les résultats de cette enquête seront pleinement intégrés dans le projet. Par ailleurs, un formulaire de contact sera également à disposition tout au long de la démarche.

c. Permanences d'élus

Les élus ont fait le choix lors de la commission du 15 septembre 2020 d'aller directement à la rencontre des habitants du territoire. Ils se rendront dans des lieux de passages clés au cours du mois d'octobre afin de discuter avec les habitants et de les aider à remplir les questionnaires à l'aide de tablettes numérique.

¹ 5 places (sur 20) ont été ouvertes au public pour toute la durée du mandat. Les candidatures ont été reçues et sélectionnées au courant du mois de juin 2020.

d. Le projet dans les mairies déléguées et à la MSAP

Dans l'optique de pouvoir proposer une alternative à la démarche numérique. L'ensemble des documents seront également à disposition dans les mairies déléguées et à la MSAP. Chacun de ces lieux disposera d'un kit composé de :

- 10 questionnaires imprimés (renouvelables) ;
- Un exemplaire de la méthodologie ;
- Un exemplaire des fiches diagnostic proposés sur la page web ;
- Les livrables intermédiaires lorsqu'ils seront disponibles ;
- Un registre pour consigner des observations.

IV. Promouvoir la démarche

Un projet de territoire est une démarche participative. Elle doit donc se faire publiquement et en **transparence**. L'interface numérique est un bon moyen de communication mais il n'est pas suffisant. Il faut annoncer la démarche, expliquer son déroulé et les outils à disposition.

a. Promotion

A partir de la mi-septembre une campagne de promotion sera lancée. L'objectif est de toucher le plus largement possible afin de recueillir un minimum de participation (le seuil minimum est évalué à 100 retours de questionnaires). Différents supports sont envisagés :

- Mailing (élus, agents, mairies délégués et structures partenaires) ;
- Affichages (mairies délégués ; hôtel de ville ; commerces ~70 affiches) ;
- Réseau sociaux : minimum 1 post de lancement ; 1 post « plus qu'une semaine » ;
- Une conférence de Presse.

V. Les outils

a. Le questionnaire grand public

L'objectif général du questionnaire est de permettre à la population de prendre part à la réflexion sur le projet de territoire. L'enjeu est d'obtenir des informations utiles pour les trois parties du projet de territoire (diagnostic, stratégie et plan d'actions).

Le questionnaire proposé se divise en quatre parties :

- Pratique : comment est-ce que les habitants vivent sur le territoire, quels sont leurs rapports avec ce dernier ? *L'objectif est de recueillir quelques données qui pourront venir renforcer le diagnostic socioéconomique ;*
- Perception : comment est-ce que les habitants perçoivent le territoire, ont-ils une vision optimiste ? quels en sont les avantages et les inconvénients ? *L'objectif est d'amorcer les réflexions qui pourraient être conduit sur l'image actuelle du territoire et les enjeux qui en découlent ;*
- Orientation : quelles actions sont prioritaires ? Comment souhaitent-ils hiérarchiser les enjeux ? *L'objectif est de pouvoir avoir une première priorisation pour les réponses et donc le plan d'actions ;*
- Profil : qui répond au questionnaire ? *L'objectif est de pouvoir remettre les résultats du questionnaire dans un contexte.*

b. Les ateliers

Les trois ateliers font l'objet de fiches méthodologiques particulières.

Une démarche de Projet de Territoire a toujours ses limites peu importe la méthodologie choisie. Dans chacun des comptes rendus et retours d'ateliers, une prise de recul sera nécessaire. Ce projet de territoire est un véritable challenge car il se réalise en équipe réduite, en parallèle d'autres dossiers mais aussi dans un temps restreint.

Toutefois, nous avons à cœur de travailler en toute transparence pour tendre vers le document qui corresponde le mieux au territoire, à ses habitants et ambitions portées.